



Courrier adressé :

- Aux compagnies de cars touristiques
- Au Service de l'enseignement pour diffusion aux directions des écoles
- Au Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire pour diffusion aux directions concernées
- A Jura Tourisme pour diffusion aux hôtels de la région

N/réf. SC/at

H:\Stationnement\Courrier\_stationnement\_cars\_2014.doc

Delémont, le 1<sup>er</sup> décembre 2014

**Stationnement des cars touristiques et scolaires en Ville de Delémont**

Madame, Monsieur,

Suite aux travaux engagés à l'ancienne gare aux marchandises et à la mise en place d'un portique au parking du Gros-Pré Monsieur, et dans le but de rationaliser le parcage des cars touristiques et scolaires en Ville de Delémont, le Conseil communal a revu les emplacements réservés à cet effet. Il y a désormais 4 places réservées uniquement pour les cars réparties en trois endroits, dont les deux principaux suivants à utiliser en priorité :

- 3 places de parking à la Halle des Expositions
- 1 place de parking à la Place de l'Etang.

Vous trouverez en annexe le plan général, ainsi que les plans de détail.

En ce qui concerne les sorties de groupes (camps de ski, semaines vertes, sorties d'entreprise, etc.) qui impliquent un regroupement de personnes, les trois places au Sud des voies CFF, sur le parking de la Halle des expositions sont à privilégier.

De plus, malgré la suppression de la place de parking du Gros-Pré, il est également possible d'utiliser l'arrêt de bus de la Route de Porrentruy afin de procéder au **déchargement** du véhicule en cas de besoin.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président : La chancelière :

  
Pierre Kohler

  
Edith Cuttat Gyger

**Annexe :** ment.

**Copie :** aux chefs de services de la Municipalité de Delémont